

CONDITIONS D'ACCEPTATION

Produits bruns mixtes

Code Eural	16 02 13* / 20 01 35*
Code déchet	171011

DESCRIPTION

Produits bruns mixtes, avec ou sans tube cathodique.

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES

Conditions générales :

- Les appareils sont livrés complets et sans emballage, sans pièces manquantes.
- Les tubes cathodiques sont intacts.
- Les appareils sont défaits de batteries et cartouches de toner.
- Pas de déchets dangereux, tels que médicaments, les seringues, produits radioactifs ou explosifs, bouteilles de gaz, accumulateurs, boîtes de peinture
- Pas d'appareils contaminés par de l'eau, les denrées alimentaires, l'huile, les graisses, les déchets chimiques
- Pas d'appareils contenant de l'amiante
- Pas de gros électroménager
- Pas d'appareils de congélation et de réfrigération